Impact du changement climatique pour l'assurance 2050

Résumé

Entre 1989 et 2019, une moyenne annuelle de 416 000 sinistres ont été recensés pour un coût moyen de 2,4 milliards d'euros. Les principaux périls sont la sécheresse, les inondations, les submersions marines et les tempêtes. Les facteurs principaux qui expliquent cette augmentation des risques sont à la fois socio-économiques (richesse et répartition) et climatiques (changement climatique et variabilité naturelle du climat).

En 2020 et 2050, le coût cumulé des sinistres liés à la sécheresse devrait atteindre 43 milliards d'euros (vs 13.8mds entre 1989 et 2019), celui des inondations 50 milliards d'euros (vs 27.6mds entre 1989 et 2019), celui des submersions marines 54 milliards d'euros ((vs 28.8mds entre 1989 et 2019) et celui des tempêtes 46 milliards d'euros (vs 31.6mds entre 1989 et 2019). Au total, ce sont 143 milliards d'euros qui seront nécessaires pour faire face aux conséquences de ces catastrophes naturelles (vs 74.1mds entre 1989 et 2019).

L'enrichissement global de notre pays est l'un des principaux facteurs explicatifs de cette hausse des risques. Le changement climatique représente également une part importante de cette augmentation. La sécheresse est le principal péril auquel nous devons faire face, suivie par la submersion marine dont l'impact du changement climatique sera significatif.

Article

https://s3-us-west-2.amazonaws.com/secure.notion-static.com/3de3fe3c-e750-4 2a5-b8fe-098bea701fae/VF France-Assureurs .pdf